

GREPOM/BirdLife Maroc recrute un expert en Cartographie

Type de contrat : Consultant

Date limite de réception de dossiers : 18 octobre 2021

Le GREPOM est une *organisation non gouvernementale à but non lucratif*, créée le 07 mai 1993, selon la Loi marocaine, à l'initiative d'un groupe de chercheurs et d'amateurs d'oiseaux sauvages. Son siège est à l'Institut Scientifique, Avenue Ibn Battota, Agdal, Rabat. Elle est partenaire à part entière de BirdLife International, organisation mondiale dont l'objectif principal est de conserver les oiseaux sauvages.

Le GREPOM agit selon la constitution et les lois marocaines et indépendamment de toute autre entité ; il peut cependant établir des partenariats avec des groupements associatifs nationaux ou des organisations internationales, tant que leurs objectifs et leurs modes d'action s'accordent avec les siens.

Le GREPOM, de par la portée nationale de ses objectifs et la diversité des compétences qu'il regroupe (enseignants, chercheurs, étudiants, gestion des espaces naturels, amateurs...), offre un *cadre d'action* et de *partage* entre les concernés par la préservation de la Nature au Maroc ; lesquels constituent aussi les principaux bénéficiaires de ce partage.

Les missions du GREPOM, définies autour de la conservation des oiseaux sauvages et de leurs habitats au Maroc, sont fondées sur des concepts de développement durable, incluant le bien-être des populations humaines en relation avec la nature. Pour réaliser ses missions, le GREPOM s'investit dans tous les domaines qui se trouvent à l'amont de la conservation des oiseaux : amélioration de la connaissance écologique, éducation à l'environnement et sensibilisation du public, conception et application d'outils et de référentiels techniques, évaluations environnementales, développement humain ...

Contexte

Pour répondre aux enjeux de conservation des écosystèmes naturels et de leur restauration, le Département des Eaux et Forêts (DEF) avait lancé depuis les années 1990, le Plan Directeur des Aires Protégées (PDAP), qui constitue un des piliers de la politique de l'Etat en matière de conservation de la nature et une réponse aux plans stratégiques adoptés par les différentes conventions internationales en la matière.

Aujourd'hui, le DEF a adopté une nouvelle Stratégie pour 2020-2030, présentée à sa Majesté le Roi Mohamed VI. Parmi les actions phares de cette stratégie est la mobilisation de la communauté scientifique et technique pour la révision du Plan Directeur des Aires Protégées et la mise en place d'un système d'informations de suivi de la biodiversité.

Afin de s'inscrire dans cette dynamique, le GREPOM/BirdLife Maroc propose de réviser le réseau des zones humides intégré dans le Plan Directeur des aires protégées du Maroc et d'élargir le réseau des zones humides d'importance internationale (Sites Ramsar), à travers son projet "*Appui à la structuration du Réseau des Ecosystèmes d'Eau Douce Importants pour la Biodiversité au Maroc*".

Dans ce cadre, le GREPOM/BirdLife Maroc cherche des experts qui auront pour missions de contribuer à la réalisation des tâches scientifiques et techniques relatives au projet.

Le présent appel concerne, un **cartographe**, qui aura pour **missions** de

- contribuer aux travaux du Conseil Scientifique et Technique (CST) du Projet ;
- participer au processus de révision des *Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique* (SIBE) et à l'inventaire de 10 nouveaux Sites Ramsar pour le Maroc ;
- contribuer à la rédaction des synthèses thématiques sur les SIBE 'zones humides' et sur les 10 Sites Ramsar inventoriés dans le projet.

Tâches spécifiques

Ces tâches concernent la participation de l'expert à la révision du réseau des SIBE et à l'inventaire des nouveaux Sites Ramsar. Ces tâches seront menées conformément à des fiches-modèles qui seront élaborées en concertation avec le CST.

La consultation, qui porte sur la cartographie des zones humides, consiste, pour chaque site identifié, à :

- dessiner la délimitation du site et de ses unités hydrologiques ;
- délimiter les types de zones humides (d'après la classification Ramsar), par traitement d'images satellitaires ; puis en extraire les superficies (en ha) ;
- délimiter les milieux terrestres périphériques des zones humides qui ont un rôle dans l'explication des caractéristiques des zones humides ;
- délimiter avec précision le bassin versant et générer son réseau hydrographique et sa topographie (MNT et courbes de niveau), avec les toponymes et les localités (villes, villages et douars), en utilisant leurs noms officiels ;
- générer les couches thématiques suivantes :
 - habitats, en concertation avec le botaniste et l'expert en habitat ;
 - occupation humaine et grands aménagements (fournis par les experts) ;
 - couvert végétal naturel (fournis par les experts) ;
 - positionner/délimiter toutes les entités de valeur définies par les autres experts ;
 - fournir les références utiles ou utilisées comme sources pour la cartographie des sites et de leurs bassins versants.

Profil requis

Le candidat doit attester d'une bonne compétence dans le domaine d'expertise objet de cet appel, notamment :

- avoir un diplôme doctorat ou d'ingénieur en cartographie ou géomatique ou dans une discipline équivalente ;
- attester d'une expérience de plus de 10 ans, appuyée par des publications, dans le domaine d'expertise requis ;
- avoir une bonne connaissance des zones humides marocaines, justifiée par la production de plusieurs diagnostics et/ou inventaires.

Modalités de sélection

La sélection sera effectuée en trois étapes :

1. Sélection des dossiers de candidature en fonction des profils ;
2. Entretien avec les candidats présélectionnés
3. Les candidats présélectionnés seront invité à présenter une offre financière et une note méthodologique

Réception des candidatures

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Curriculum vitae (CV) du candidat ;
- Copie légalisée du (ou des) diplômes
- Tout document justifiant que le candidat possède le profil requis (expérience, lettres de référence, formations supplémentaires ...).

Le dossier de candidature doit être envoyé en format numérique,

à l'adresse électronique : recrutement.grepom@gmail.com

en inscrivant dans l'objet "Candidature au poste Cartographie_AP_GREPOM_2021".

La date limite de dépôt des candidatures est le 18 octobre 2021.